

de régler une bonne fois pour toutes le sort de l'enseignement du catéchisme dans l'école, en déclarant que celle-ci devant être neutre, laïque par essence, elle ne peut s'inquiéter des formules d'une religion quelconque.

— Le but de cette motion est d'agiter l'opinion publique, de donner le *la* aux autres administrations municipales d'Italie et de solliciter des votes analogues dont on se servira pour peser sur le Parlement. Déjà une interpellation a été déposée à la Chambre sur ce sujet, mais on ne connaît pas encore la pensée du chef du gouvernement. Quelques-uns des sectaires, craignant de ne pas avoir la majorité s'ils proclamaient l'école absolument laïque, voudraient d'une clause qui rendrait l'enseignement religieux facultatif, et accorderait aux municipalités le droit de décider s'il serait donné ou non. Le plus simple dans l'affaire serait de demander l'avis des pères de famille, mais pour les besoins de la cause on veut celui des municipalités. Un certain nombre étant déjà aux mains des partis dits populaires, lions socialistes et républicains, et avec l'espoir que ce nombre s'élèvera par la suite, on arriverait ainsi par voie d'extension à abolir complètement l'enseignement de la religion dans les écoles primaires.

— Il faut espérer que les catholiques italiens ne se laisseront pas prendre à ce faux libéralisme, et repousseront cette transaction qui représente pour eux le premier et plus important pas dans la laïcisation de l'enseignement. Les journaux catholiques s'agitent dans ce sens, mais ils sont peu nombreux et n'arrivent point à faire entendre suffisamment leur voix dans ces clameurs confuses que pousse la presse anticléricale. Comme on le voit la franc-maçonnerie ne reste pas inactive : elle poursuit avec une énergie farouche l'accomplissement de son programme qui est de remplacer par la vénérabilité, la sainteté, et par le triangle, la croix.

DON ALESSANDRO